



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SION, LE 25 MARS 2021

Responsabilité sociale

La Banque cantonale du Valais obtient le label « Fair-ON-Pay »

La Banque Cantonale du Valais (BCVs) a reçu le certificat « Fair-ON-Pay ». Cette reconnaissance, décernée par la société de conseil en ressources humaines Comp-on, contrôlée par la Société Générale de Surveillance (SGS) et certifiée conforme par le Centre de partenariat social pour l'égalité salariale dans les banques (CeParEB), distingue la BCVs en tant qu'employeur équitable et souligne son engagement durable en faveur de l'égalité salariale entre femmes et hommes.

Parmi les employeurs les plus importants du canton, la BCVs assume sa responsabilité sociale à l'égard de ses collaborateurs. Dans un contexte bancaire fortement concurrentiel, ces derniers constituent un atout essentiel pour son succès et sa pérennité. Elle veille donc particulièrement à leur offrir des conditions attractives, valorisantes et stimulantes.

La certification « Fair-ON-Pay » s'inscrit dans un engagement de longue date. En 2013, la BCVs fut la première entreprise valaisanne et la première banque en Suisse à décrocher le label « equal-salary » attestant qu'en matière salariale, elle offre des opportunités égales aux femmes et aux hommes et s'engage à maintenir continuellement la situation.

Suite à l'entrée en vigueur de la révision de la loi fédérale sur l'égalité (LEg) le 1^{er} juillet dernier, la BCVs s'est soumise avec succès à une analyse approfondie effectuée par la société Comp-on, basée sur l'instrument Logib reconnu par la Confédération et sur les directives du Bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes (BFEG) dans le cadre du système des marchés publics.

La LEg révisée exige une vérification supplémentaire et indépendante de l'analyse effectuée. A cette fin, la Banque Cantonale du Valais a décidé de profiter de la possibilité d'une vérification par les partenaires sociaux. Le Centre de partenariat social pour l'égalité salariale dans les banques (CeParEB) a examiné l'analyse et a confirmé non seulement qu'elle était formellement correcte, mais aussi qu'elle était conforme à toutes les exigences du label de qualité CeParEB. Cette attestation de conformité est valable quatre ans et est régulièrement soumise à analyse afin de garantir le respect continu de sa certification.

Société anonyme de droit public, la Banque Cantonale du Valais (BCVs) est cotée à la Bourse suisse. Elle développe les services d'une banque universelle et contribue au développement harmonieux de l'économie valaisanne dans les limites des règles prudentielles de la branche.

Prochains rendez-vous :

Publication du rapport de gestion 2020
31 mars 2021

Assemblée générale ordinaire 2021
21 avril 2021

Publication des résultats semestriels 2021
21 juillet 2021

Contact presse

Philippe Glassey
Responsable communication

058 324 60 32
presse@bcvs.ch
